

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**ACTE N° CM-20220929-022**

**du 29 septembre 2022**

**n°022**

**page 1/3**

**EXTRAIT :**



**Nombre de membres en exercice : 39**

**PRESENTS (27) :** Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Gilles MAUDUIT, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN, David SIMON

**POUVOIRS (9) :** Yasin ERGÜL donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN  
Jeannie MARECOT donne pouvoir à Evelyne AZIHARI  
Hubert PREHER donne pouvoir à Jacques MELQUIOND  
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Laurence RABUSSIÉ  
Amine MESSAOUDENE donne pouvoir à Jean-Michel MEUNIER  
Isabelle DUCHET donne pouvoir à Maryse LAVRARD  
Elsa FARHAT donne pouvoir à Michel FRESNEAU  
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Patrice CANTINOLLE  
Sophie GUEGUEN donne pouvoir à Jean-Claude BAUDRY

**EXCUSES (3) :** Séverine BART, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL

**Nom du secrétaire de séance : Manuel COSTA NOBRE**

**RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI**

**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

*La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.*

*La gestion du personnel de la collectivité de la ville de Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.*

*De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.*

*Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de la ville de Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.*

*En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.*

\*\*\*\*\*

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

## COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

### Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220929-022

du 29 septembre 2022

n°022

page 2/3

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

VU la délibération n°13 du 7 juillet 2022 portant modification et mise à jour des effectifs,

VU le budget de l'exercice 2022,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

**CONSIDERANT** le tableau des emplois ci-annexé,

Le conseil municipal, ayant délibéré :

- décide de créer les postes dans le cadre de :

#### Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques et le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet.
- 11 postes dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet
- 3 postes dans le cadre d'emplois des ATSEM à temps complet.

#### Transformation :

- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique à temps complet.
- 1 poste de grade de catégorie A dans les filières administrative et sociale à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives et dans le cadre d'emplois des animateurs à temps complet.

#### Promotion interne et avancement de grade :

- 2 postes dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet.
- 3 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet.
- 2 postes dans le grade d'adjoint d'animation principal de 1ere classe à temps complet.
- 5 postes dans le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet.
- 23 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet.
- 3 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet.
- 12 postes dans le grade d'ATSEM principal de 1ere classe à temps complet.

#### Nouvel emploi :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps non complet.
  - 6 postes dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
  - 14 postes dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation à temps complet.
- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**ACTE N° CM-20220929-022**

**du 29 septembre 2022**

**n°022**

**page 3/3**

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget principal.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1 Maryline ALLEMANDOU DOMINGO

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICOD

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	POSTES CRÉÉS 29/09/2022			Postes pourvus au 6/09/2022				
				TOTAL	STATUT			
	STAGIAIRES - TITULAIRES		CONTRACTUELS					
	Temps complet	Temps non complet	Temps complet		Temps non complet			
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>1</b>	<b>62</b>	<b>59</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Directeur	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché hors classe	3	3	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	5	5	0	4	3	0	1	0
Attaché	12	12	0	4	3	0	1	0
Rédacteur Principal 1e classe	4	4	0	1	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2e classe	3	3	0	4	4	0	0	0
Rédacteur	7	7	0	2	2	0	0	0
Adjoint administratif principal 1e cl	19	19	0	18	18	0	0	0
Adjoint administratif principal 2e cl	28	28	0	20	20	0	0	0
Adjoint administratif	12	11	1	9	8	1	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>391</b>	<b>374</b>	<b>17</b>	<b>278</b>	<b>258</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal	4	4	0	3	3	0	0	0
Ingénieur	3	3	0	1	1	0	0	0
Technicien principal 1e cl	15	15	0	9	9	0	0	0
Technicien principal 2e cl	9	9	0	6	6	0	0	0
Technicien	6	6	0	2	0	0	2	0
Agent de maîtrise principal	26	26	0	17	17	0	0	0
Agent de maîtrise	21	21	0	17	15	0	2	0
Adjoint technique principal 1e cl	88	86	2	49	48	1	0	0
Adjoint technique principal 2e cl	132	127	5	101	95	4	2	0
Adjoint technique	86	76	10	73	64	5	4	0
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	1	1	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Conseiller Principal des APS 1e cl	1	1	0	1	1	0	0	0
Éducateur des APS principal 1e cl	5	4	1	1	1	0	0	0
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3	0	0	0
Éducateur des APS	2	2	0	0	0	0	0	0
Opérateur APS principal	1	1	0	1	1	0	0	0
Opérateur APS qualifié	1	1	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Conseiller territorial socio-éducatif	1	1	0	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	2	2	0	1	0	0	1	0
ATSEM principal de 1e cl	33	33	0	16	16	0	0	0
ATSEM principal de 2e cl	20	20	0	13	13	0	0	0
Psychologue de classe normales CLN	1	0	1	1	0	0	0	1
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	1	0	0	1	0
<b>FILIERE ANIMATION</b>	<b>88</b>	<b>84</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Animateur principal 1e cl	2	2	0	0	0	0	0	0
Animateur principal 2e cl	4	4	0	1	1	0	0	0
Animateur	5	5	0	2	2	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 1e cl	21	21	0	4	4	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e cl	31	28	3	8	7	1	0	0
Adjoint d'animation	25	24	1	9	8	0	1	0
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Chef service police municipale pal 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef service police municipale pal 2e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	2	2	0	1	1	0	0	0
Brigadier chef ppal de police municipale	10	10	0	9	9	0	0	0
Gardien Brigadier de police municipale	4	4	0	2	2	0	0	0
<b>CABINET DU MAIRE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
collaborateur de cabinet	1	1	0	1	1	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>664</b>	<b>640</b>	<b>24</b>	<b>415</b>	<b>387</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>1</b>
Chargé mission Relations internationales 3 ans	1	1		1				
Apprenti maintenance des matériels cadre de vie	1	1		1				
Apprenti spécialisation arboriste élagueur cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti pôle rénovation urbaine	1	1		1				

## ANNEXE détaillant les grades et missions des postes – ville 29/09/22

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS ( sans augmentation des ETP) :

**1- Le remplacement de certains agents:**

1-1) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent d'entretien des espaces verts au sein au service Cadre de vie de la Direction de la Santé qualité de l'environnement **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-2) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de directeur Vivre l'espace public rattaché à la Direction Générale Qualité de la vie **dans le cadre d'emplois des ingénieurs à temps complet.** Le poste sur le grade d'ingénieur principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-3) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent de production végétale au sein au service Cadre de vie de la Direction de la Santé qualité de l'environnement **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

1-4) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de conducteur(rice) polyvalent(e) et entretien des espaces verts au sein au service Cadre de vie de la Direction de la Santé qualité de l'environnement **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-5) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent d'entretien des parkings au sein au service Mobilités de la Direction Vivre l'espace public **dans le grade d'adjoint technique à temps complet.** Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-6) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable du secteur entretien du mobilier urbain, loisir et sportif (EMULS) au sein au service Cadre de vie de la Direction de la Santé qualité de l'environnement **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques et le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet.** Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-7) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de conducteur poids lourds et engins au sein au service Parc roulant de la Direction Logistique **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.** Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-8) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable pôle événements et fêtes au service Gestion événements et manifestations de la Direction Logistique **dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet.** Le poste sur le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-9) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent du service restauration scolaire de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.** Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-10) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable de restaurant scolaire au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-11) En raison d'un décès, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent de production au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-12) En raison d'un décès, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent de production au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-13) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable de restaurant scolaire au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-14) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable restauration et entretien au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-15) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'ATSEM animateur(rice) au sein du service Politiques éducatives et affaires scolaires de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des ATSEM à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-16) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent de restauration au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-17) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'ATSEM au sein du service Politiques éducatives et affaires scolaires de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des ATSEM à temps complet**. Le poste sur le grade d'ATSEM principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-18) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'ATSEM au sein du service politique éducative et affaires scolaires de la Direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des ATSEM à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

## **2- La transformation de certains postes :**

2-1) Suite à une réussite à concours, il est proposé de promouvoir un agent sur le poste d'assistante de l'UPC au sein du service restauration rattaché à la Direction de l'Éducation **dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

2-2) Pour répondre à l'évolution des besoins au sein du service restauration de la Direction de l'Éducation, il est proposé de faire évoluer 3 postes d'agent d'office de restauration dans le grade d'adjoint technique à temps complet. Les 3 postes créés précédemment dans le grade d'adjoint technique à temps non complet (30/35eme, 32/35eme, 27,5/35eme) seront supprimés si besoin après avis du Comité Technique.

2-3) Suite à une mutation et à l'évolution des besoins, il est proposé de transformer un poste d'animation sportive afin de le faire évoluer vers un poste de chargé(e) de mission démarches participatives au sein au service Développement social et solidaire de la Direction Engagement citoyen dans les grades de catégorie A des filières administrative et sociale à temps complet. Le poste sur le grade d'éducateur des APS principal de 1cl classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

2-4) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de directeur périscolaire au sein au secteur Multisite de l'Éducation dans le cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives et le cadre d'emplois des animateurs à temps complet. Le poste sur le grade d'animateur à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

### **3 – Promotion interne et avancement de grade:**

3-1) Au titre de la promotion interne, il est proposé de créer à effectif constant 2 postes dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés après avis du Comité Technique.

3-2) Au titre des avancements de grade, il est proposé de créer à effectif constant les postes suivants :

- 3 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet.
- 2 postes dans le grade d'adjoint d'animation principal de 1ere classe à temps complet.
- 5 postes dans le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet.
- 23 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet.
- 3 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet.
- 12 postes dans le grade d'ATSEM principal de 1ere classe à temps complet.

Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés après avis du Comité Technique.

### **AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS**

#### **4 - Nouvel emploi :**

4-1) Afin d'assurer des missions d'accueil et d'entretien, il est proposé de créer 1 poste d'agent d'accueil et d'entretien au sein du service Vie associative rattaché à la Direction Engagement citoyen dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps non complet (17,5/35eme).

4-2) Au titre de la résorption de l'emploi précaire, afin d'assurer des missions d'office, d'entretien et d'animation, il est proposé de créer 6 postes d'agent polyvalent au sein du service Politiques éducatives et affaires scolaires de la Direction de l'Éducation dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.

4-3) Au titre de la résorption de l'emploi précaire, afin d'assurer des missions d'ATSEM, d'animation et d'entretien, il est proposé de créer 14 postes d'agent polyvalent au sein du service Politiques éducatives et affaires scolaires de la Direction de l'Éducation dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation à temps complet.